Province de Québec

Municipalité de Hope Town

MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 27janvier 2022 à 19h00 à huis clos.

Sont présentes :

Siège no 1 : Joanne Ross

Siège no 2 : Lida Francoeur

Siège no 3 : Shannon Major

Siège no 4 : Tracy Major

Siège no 5 : Gisèle Delarosbil

Est absente:

Siège no 6 : Élizabeth Thériault

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d’assemblée.

020-2022 **RÉUNION À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l’état d’urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 94-2022 du 26 janvier 2022 qui prolonge cet état d’urgence, soit jusqu’au 4 février 2022;

CONSIDÉRANT l’arrêté ministériel numéro 2022-009 du 25 janvier 2022, du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l’aide d’un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu’une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu’il est dans l’intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue ouverte à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne Ross, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

021-2022 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Joanne Ross, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillères présentes que l’ordre du jour soit adopté.

Adoptée

022-2022 **ADOPTION DU BUDGET POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2022**

Il est proposé par Gisèle Delarosbil, appuyé par Shannon Major et résolu à l’unanimité des conseillères présentes que la municipalité adopte le budget pour l’année financière 2022.

Adoptée

023-2022 **LEVÉE D’ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Lida Francoeur que la séance soit levée, 19h25.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Linda MacWhirter Sylvie Francoeur

Mairesse Directrice générale